

Taxe d'accise—Loi

temps. C'est pour cela que je trouve curieux de voir mes honorables amis d'en face qui ont présenté leur budget, imaginez-vous, le 23 mai et qui, déjà, se réclament de tous les mérites que l'économie canadienne a produits depuis ce temps-là. Monsieur le Président, il faut avoir véritablement du culot pour se prononcer de telle sorte.

Vous vous rappelez certainement, monsieur le Président, lorsque, au moins de décembre, je crois que c'était au mois de décembre, les taux d'intérêt ont recommencé à monter, on a posé des questions au ministre des Finances (M. Wilson). Que nous a-t-il répondu à ce moment-là? Il nous a répondu que cela dépendait de la question internationale, de la politique américaine et que le Canada ne pouvait pas vivre en vase clos. C'est à peu près cela qu'il nous a dit. Aujourd'hui, imaginez-vous que les taux d'intérêt baissent, et là, cela ne dépend plus des Américains, il se «pète les bretelles» et il dit que cela dépend d'eux autres. Il va falloir à un certain moment qu'ils se branchent et qu'ils disent que quand cela va mal... mais là, c'est peut-être cela... d'ailleurs cela va bien avec leur chanson: quand cela va mal, cela dépend des autres, quand cela va bien, cela dépend d'eux autres.

C'est la même chose du côté de l'inflation, le député de Lévis (M. Fontaine) nous a fait une grande chanson alors qu'il sait fort bien que ce ne sont pas les actions de son gouvernement, au contraire, l'action de son gouvernement a été dans les sens inverse puisqu'on a attribué une certaine augmentation à l'indice des prix à la consommation aux effets du Budget.

Monsieur le Président, comme mon temps de parole est écoulé, je vais m'arrêter là. C'est dommage, j'aurais eu bien d'autres choses à ajouter, mais je vais vous dire immédiatement que moi et mes collègues nous allons certainement voter contre ce projet de loi.

Le président suppléant (M. Charest): Questions, commentaires. L'honorable députée de Gatineau (M^{me} Mailly) a la parole.

Mme Mailly: Monsieur le Président, je voudrais relever la dernière remarque du député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) où il nous accuse de nous «péter les bretelles» parce qu'on prend crédit pour une amélioration dans l'économie. Je voudrais le faire en citant un article qui a paru hier dans le *Citizen*, où on dit, et je cite en anglais:

[Traduction]

Le Canada devance les États-Unis—

L'économie du Canada, enfin sortie de l'ombre de l'économie américaine, brillera de tous ses feux en 1986 et 1987...

Ce vent d'optimisme est dû aux prévisions d'accroissement des investissements des entreprises...

La reprise des dépenses des entreprises est la principale raison pour laquelle nous croyons que les perspectives de l'économie canadienne sont meilleures que celles de l'économie américaine...

En outre, la relance devrait être mieux répartie dans le pays que ce n'est le cas depuis deux ans, alors que le Québec et l'Ontario ont connu de fortes remontées en comparaison des provinces de l'Ouest et des Maritimes.

[Français]

Tout cela pour vous dire, monsieur le Président, que les commentaires de mon collègue au sujet du crédit que l'on prend, et à ce qu'il dit, il est illégitime, vous montrent que vraiment on parle ici de l'année 1986-1987 et non de 1984-

1985 alors qu'on pourrait dire à ce moment-là qu'on profitait des mesures qui avaient été mises en place avant.

Deuxièmement, dans cet article on porte aussi attention au fait qu'une certaine liberté de manœuvre s'installe chez nous, ce qui n'était pas la situation lorsque le ministre des Finances (M. Wilson) a été obligé de réaliser que malgré ses efforts il ne pouvait pas se détacher de l'économie américaine avec toute la liberté qu'il voulait. Alors, c'est évident qu'à cause de la façon dont nous gérons le pays depuis que nous sommes au gouvernement, sauf pour peut-être les premiers six mois où il a fallu souffrir des mesures qui avaient été adoptées par l'administration précédente, la façon dont nous gérons ce pays nous apporte de bons résultats autant au niveau de l'inflation où nous pouvons en prendre le crédit et autant au niveau de la diminution du chômage.

Je voudrais aussi lui poser une question sur un commentaire qu'il a fait au cours de son discours. Il a mentionné, et je ne me rappelle pas exactement le chiffre, je crois qu'il a mentionné qu'on avait octroyé dans ce budget 8.5 milliards de dollars aux multinationales dans le domaine pétrolier et je voudrais lui demander s'il s'agit des mesures dans le Budget qui vont réduire, qui vont éliminer la taxe sur les recettes pétrolières et gazières qui était précisément la taxe qui avait été tant de dégâts dans l'Ouest et qui avait gelé la progression de ce domaine pétrolier sur lequel nous comptons pour diminuer le chômage.

Et lorsqu'il se plaint de la réduction de la taxe sur les gains en capital, est-ce qu'il pourrait dire à la Chambre qu'il s'agit d'une mesure qui sera permise graduellement, sur six ans, et que cela va profiter énormément aux PME aussi parce que, lorsqu'ils ont des problèmes de liquidité, ils pourront au moins, peut-être, se pencher vers cet aspect et faire des investissements qui leur profiteront?

De plus, est-ce qu'il pourrait nous dire...

Une voix: Oh, oh!

Mme Mailly: Écoutez, vous avez parlé pendant 20 minutes, je peux certainement... j'ai le droit... de plus il a mentionné le fait...

• (1550)

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre, s'il vous plaît. Je n'empêcherai pas l'honorable députée de Gatineau de poursuivre le débat, sauf qu'en toute justice, la période de dix minutes, et cela je peux le dire dans l'intérêt de tous les honorables députés, à la période des questions et commentaires, cela devient une question de discrétion à savoir ce qui devient un commentaire ou un discours chaque fois... Il y a un cas d'espèce...

Mme Mailly: Monsieur le Président...

Le président suppléant (M. Charest): ... un instant... un cas d'espèce. Alors, j'attire votre attention au fait que vous posez plusieurs questions à l'honorable député de Laval-des-Rapides (M. Garneau). Il va rester environ trois ou quatre minutes pour répondre. Alors, pour être juste, ce ne sera pas nécessairement une période suffisante pour répondre à toutes vos questions.

Mme Mailly: Une seule question, monsieur le Président.